

Chartres, le 24 avril 2020

LA PREFETE D'EURE-ET-LOIR COMMUNIQUE

DIMANCHE 26 AVRIL 2020 CEREMONIE A L'OCCASION DE LA JOURNEE NATIONALE DU SOUVENIR DES VICTIMES ET DES HEROS DE LA DEPORTATION

Présidée par Madame Fadela Benrabia, préfète d'Eure-et-Loir, en présence de Monsieur Jean-Pierre Gorges, maire de Chartres et de M. Guillaume Kasbarian, député de la 1^{ère} circonscription d'Eure-et-Loir, la cérémonie départementale de la Journée nationale du Souvenir des Victimes et des Héros de la déportation aura lieu le :

**Dimanche 26 avril 2020 à 10h30
Monument Jean Moulin
Place du Général de Gaulle
28 000 Chartres**

Cette cérémonie d'hommage débutera à 10h30. Un message de la secrétaire d'État auprès de la ministre des Armées sera lu par la préfète d'Eure-et-Loir, Madame Fadela Benrabia. La commémoration sera marquée par l'observation d'une minute de silence et se poursuivra par l'Hommage aux Morts et la Marseillaise.

Compte tenu de la crise sanitaire actuelle et des mesures prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire, **cette cérémonie sera la seule organisée dans le département**. Dans le respect des instructions gouvernementales, elle aura lieu dans un **format très restreint** et **aucun public ne participera à cette commémoration**.

En raison du format en huis clos de cette commémoration, la presse n'est pas conviée.

La cérémonie sera retransmise en direct sur *Chartres.live*, la télévision locale.